



RÉVISION DU PLU DE SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

Restitution des premiers éléments de diagnostic territorial



L'Atelier
des Territoires

Actierra
au service du vivant

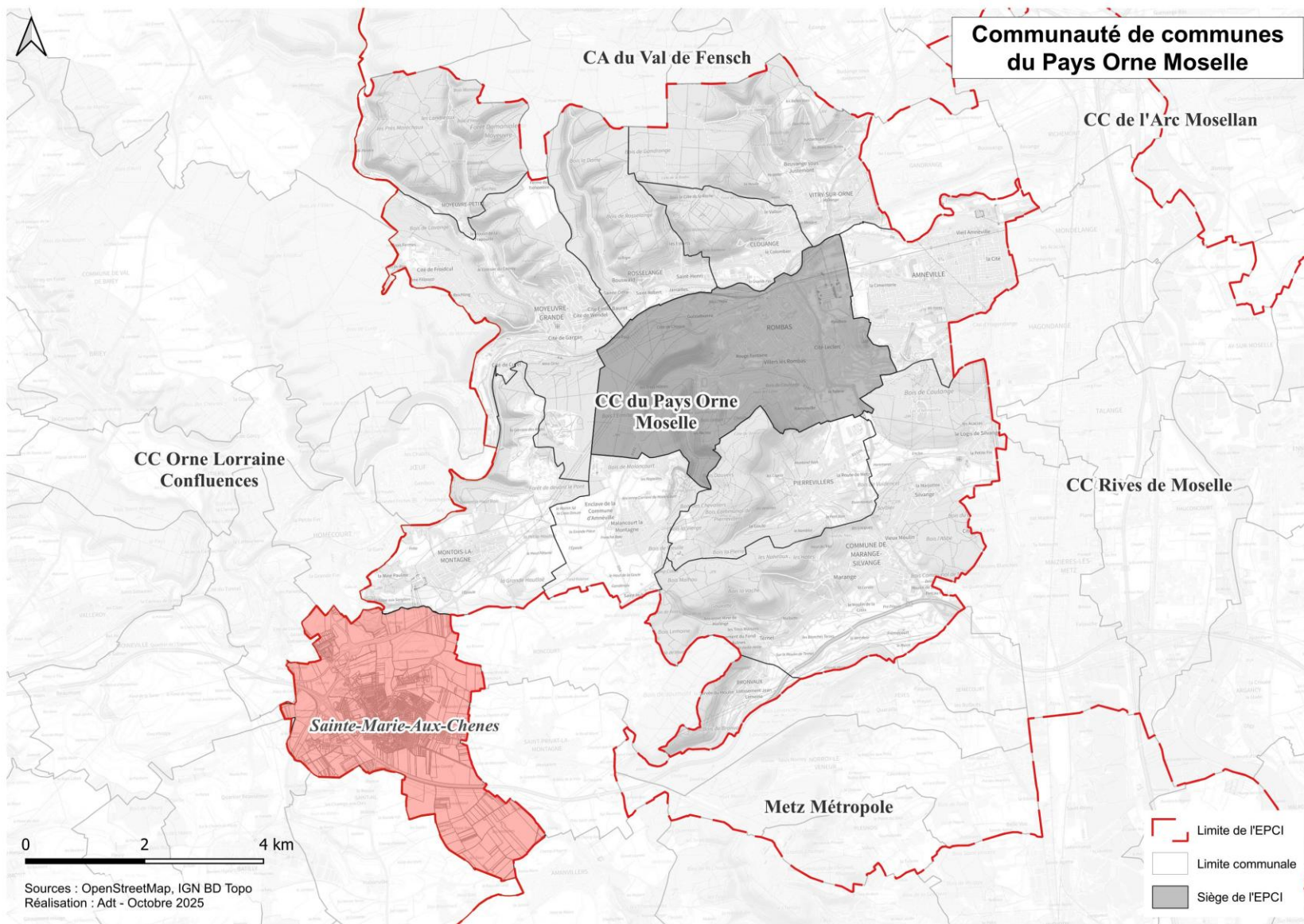
Sommaire

1. **Présentation générale de la commune**
2. **Analyse des données statistiques**
3. **Analyse urbaine**

1.

**Présentation générale de
la commune**

Présentation générale de la commune



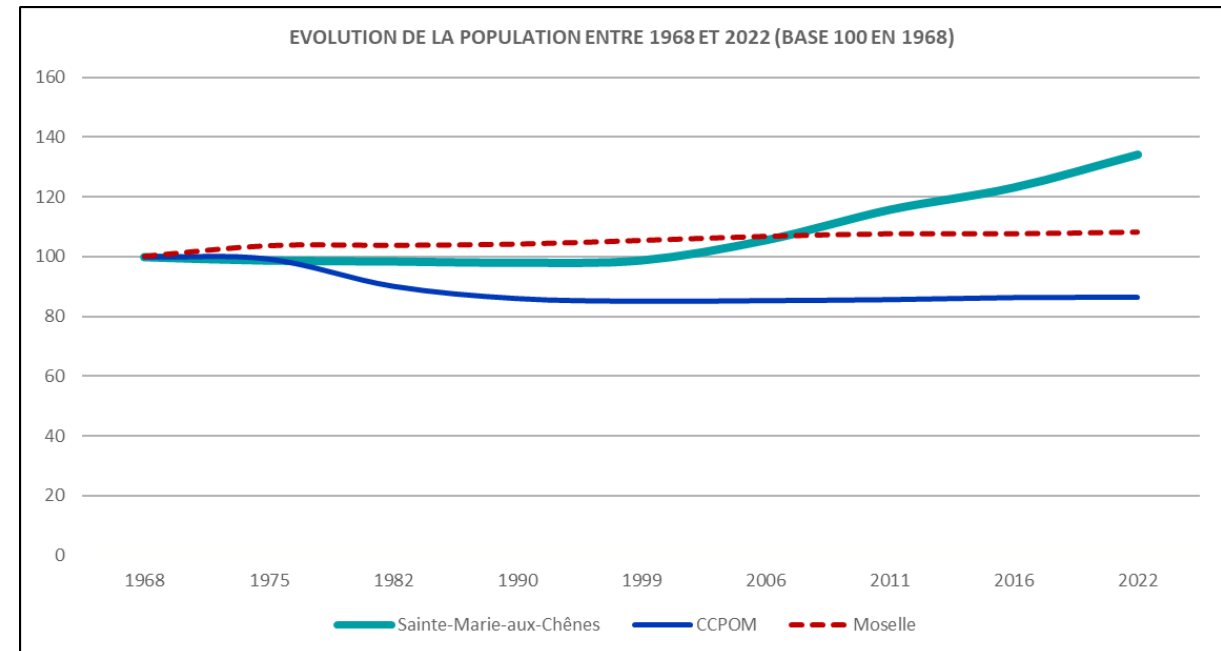
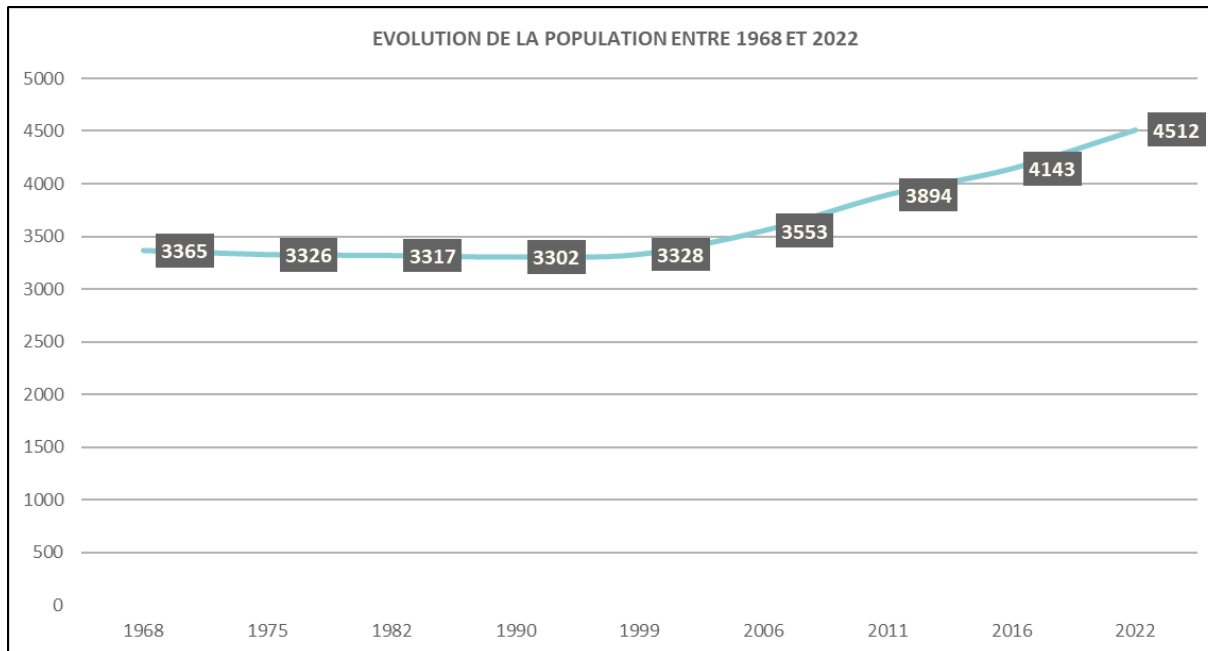
- Commune s'étendant sur 10,19 km²
- Située au nord-ouest de Metz, en entrée sud de la CC du Pays Orne Moselle (CCPOM)
- Territoire inscrit en bordure orientale du Pays-Haut Lorrain, le plateau à l'ouest des Côtes de Moselle, en surplomb de la vallée de la Moselle (à l'est)

2.

**Analyse des données
statistiques**

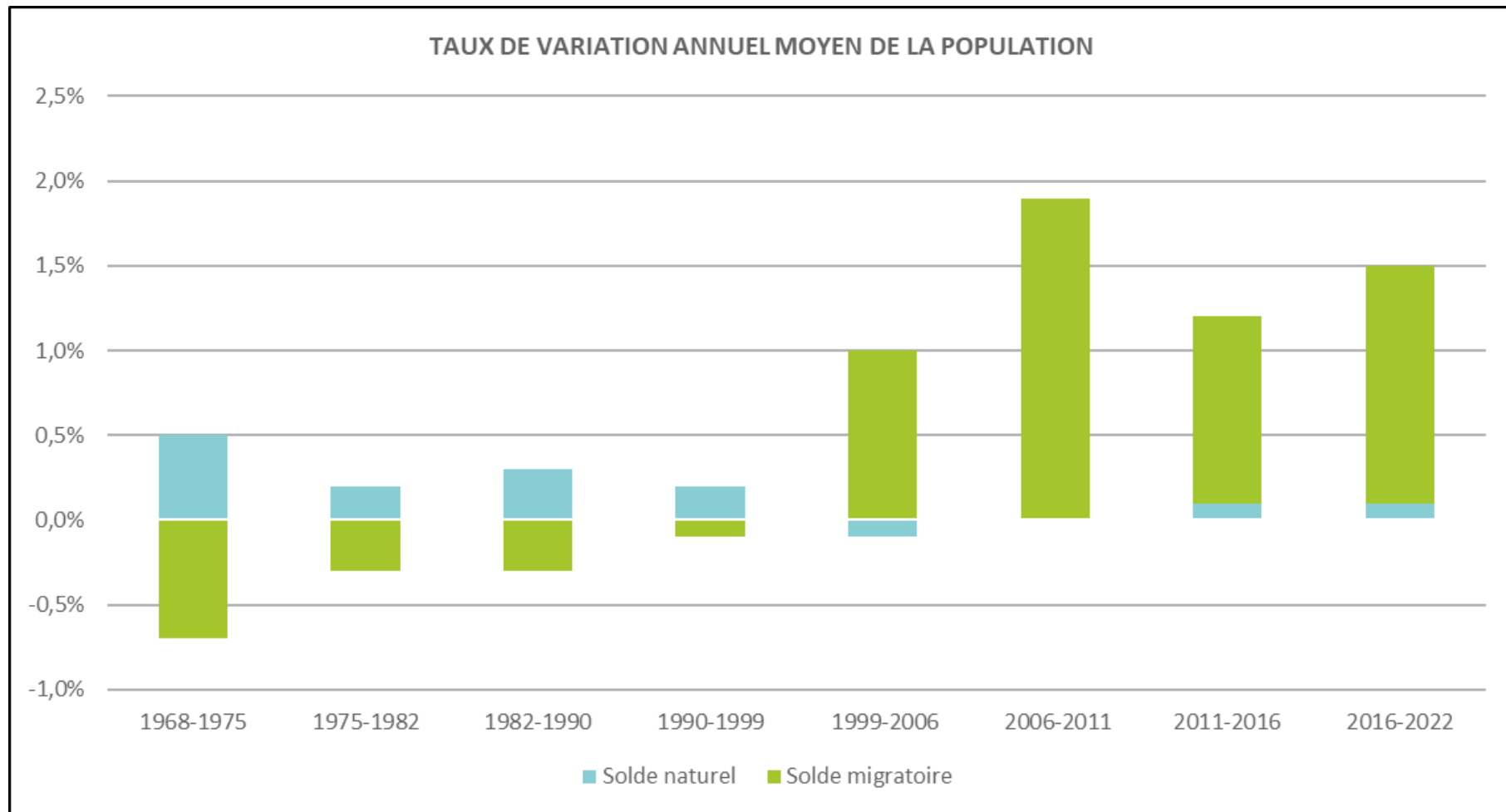
Analyse des données statistiques

- Population communale en 2025 : 4 512 habitants (INSEE, 2022)
- Après une période de stagnation démographique (1968-1999), croissance plutôt soutenue depuis
- Sur 2006-2022, croissance annuelle moyenne de près de 1,5%
- Une croissance qui est bien plus marquante que celle du département mosellan et plus encore du territoire intercommunal



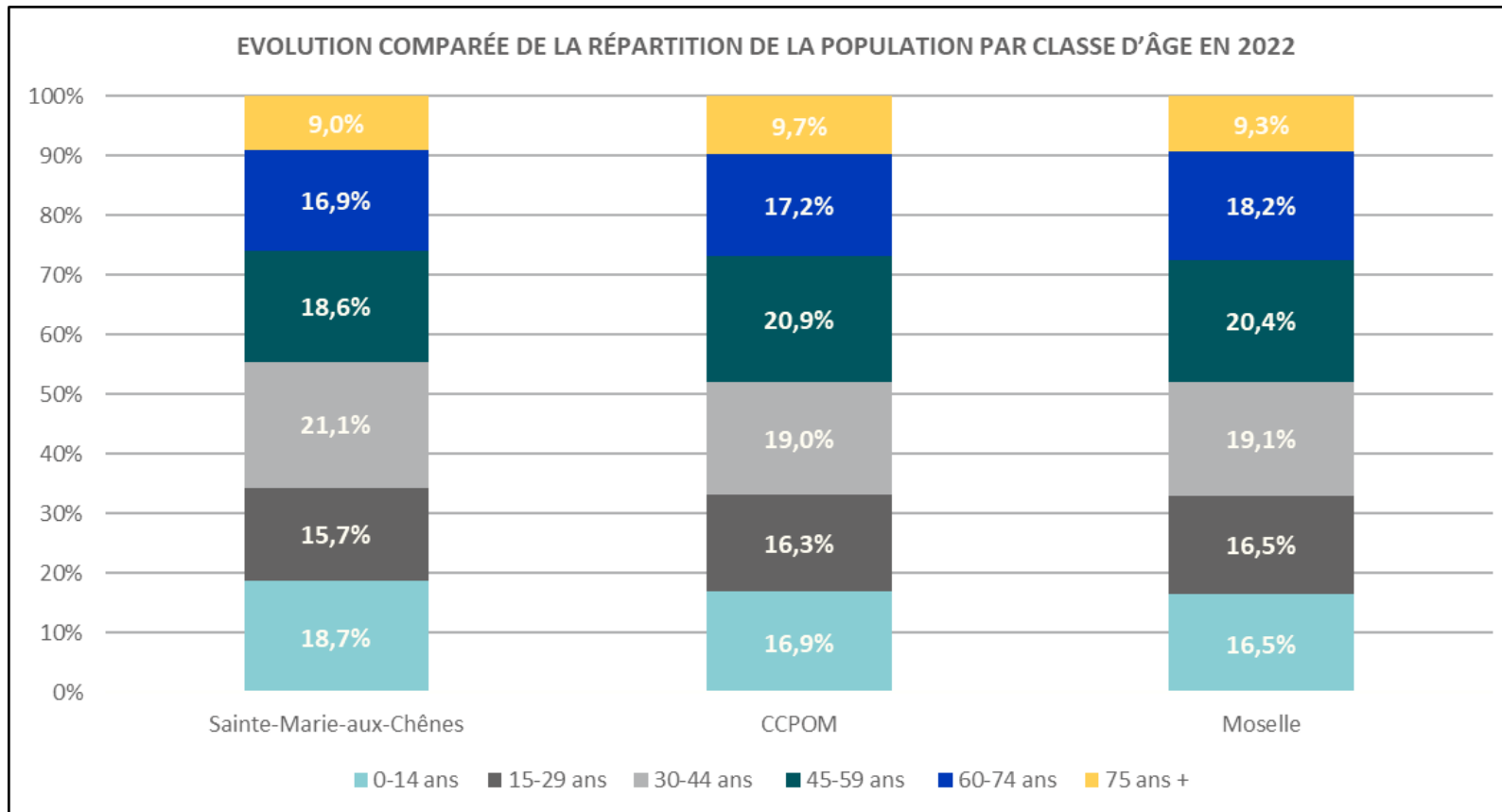
Analyse des données statistiques

- Croissance démographique récente de Sainte-Marie-aux-Chênes dépend quasi exclusivement du solde migratoire
- Solde naturel toujours faible voire négatif (1999-2006)



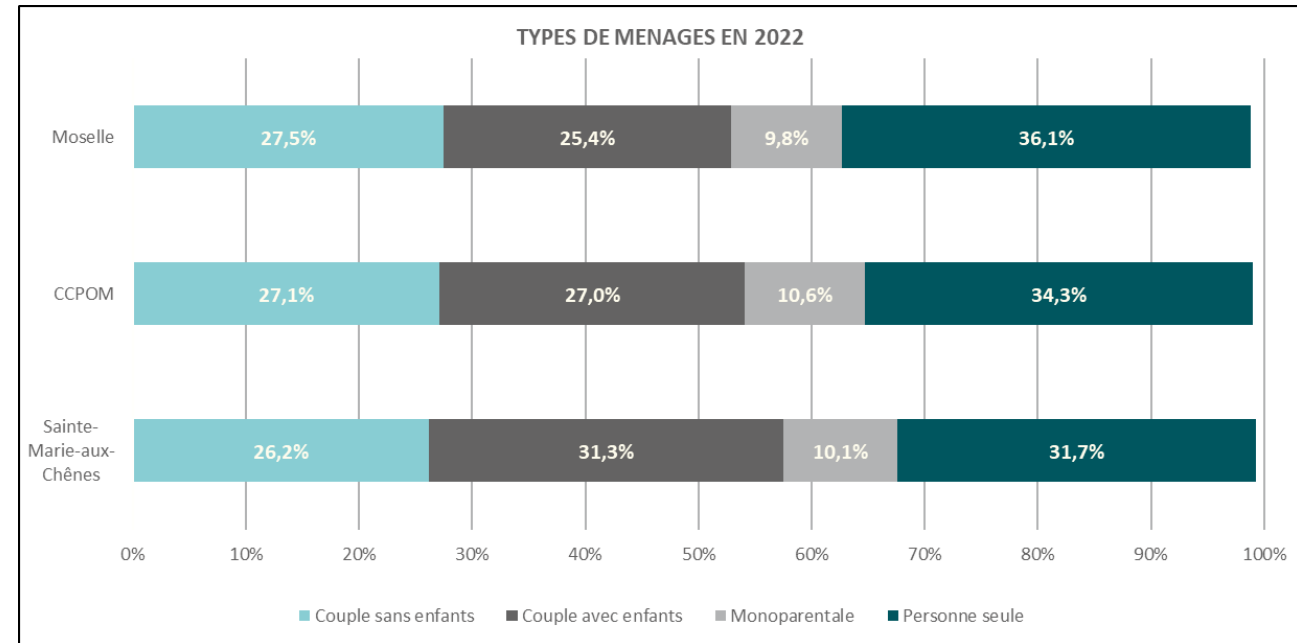
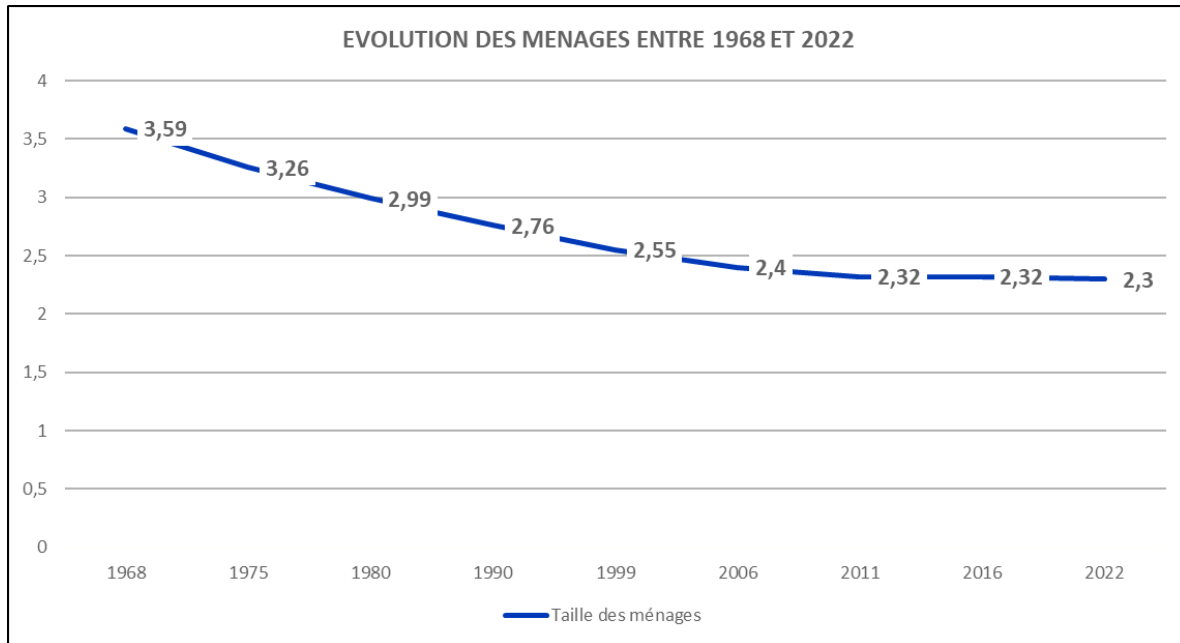
Analyse des données statistiques

- Répartition par âge relativement proche de la CCPOM et du département
- Vieillissement progressif de la population avec la baisse du croit naturel et l'arrivée de nouveaux habitants en âge de travailler
- Tendence au vieillissement qui devrait s'accroître dans les prochaines années avec le « glissement » de la part des 45-59 ans vers les tranches plus âgées



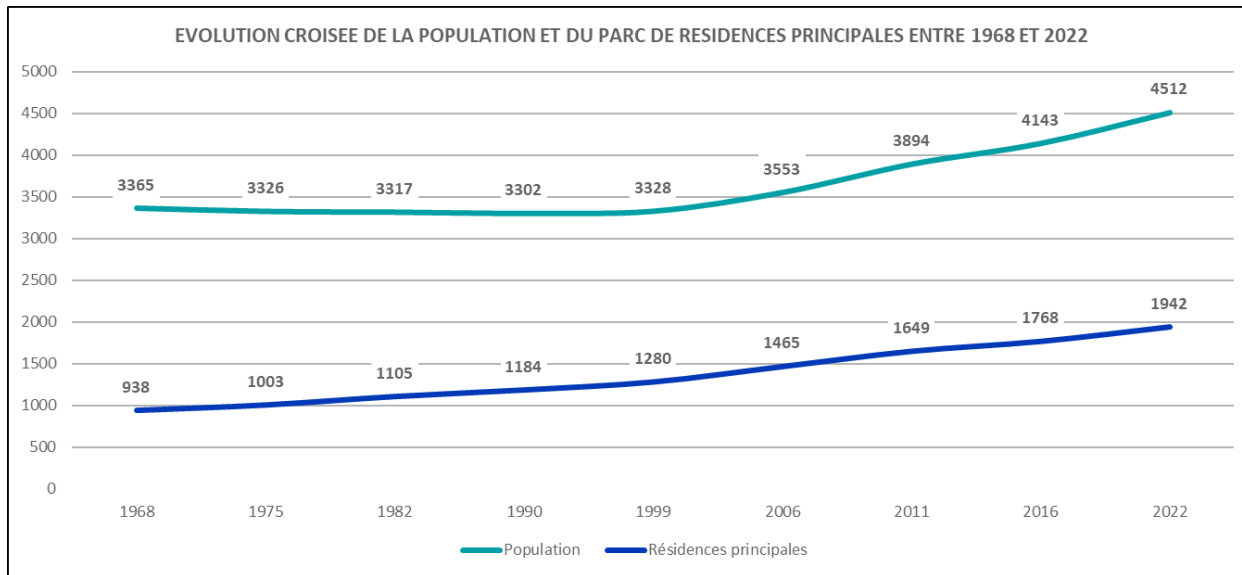
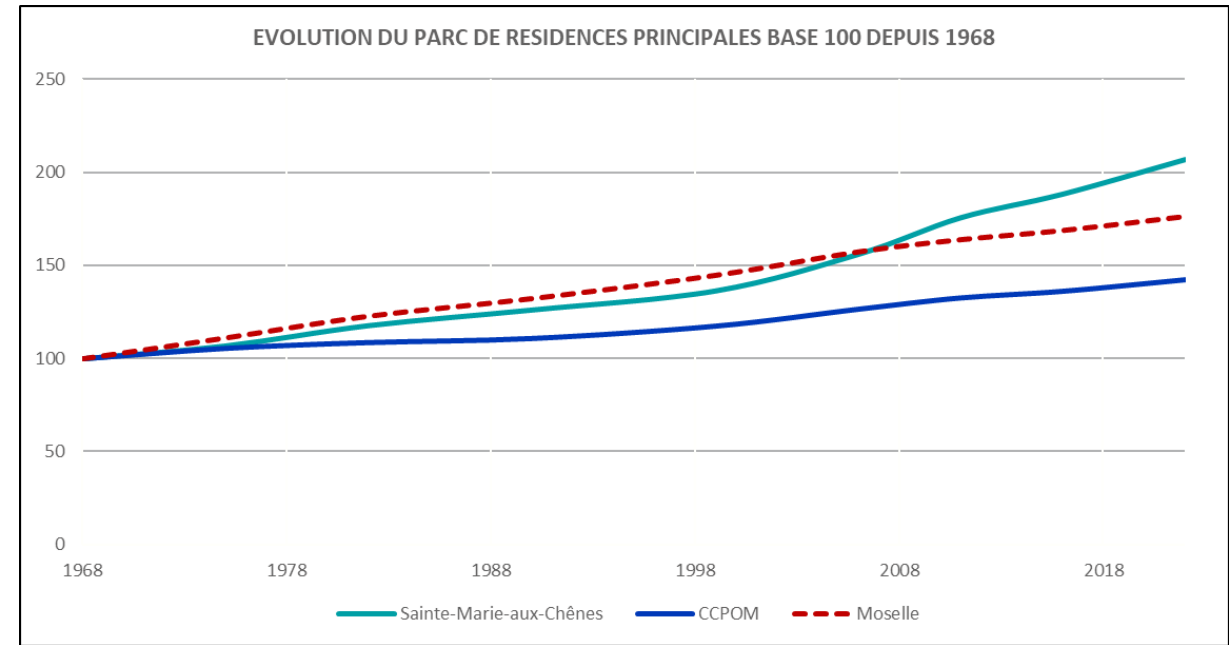
Analyse des données statistiques

- Une baisse de la taille moyenne des ménages qui passe de 3,59 personnes/ménage en 1968 à 2,30 personnes/ménage en 2022 avec un tassement depuis 2011
- Une part importante de petits ménages : plus de 2/3 des ménages sont composés de 2 personnes ou moins (couples sans enfants, personnes seules, monoparentales)
- Pourtant un territoire un peu plus familial que le reste de la CCPOM et bien plus que le département



Analyse des données statistiques

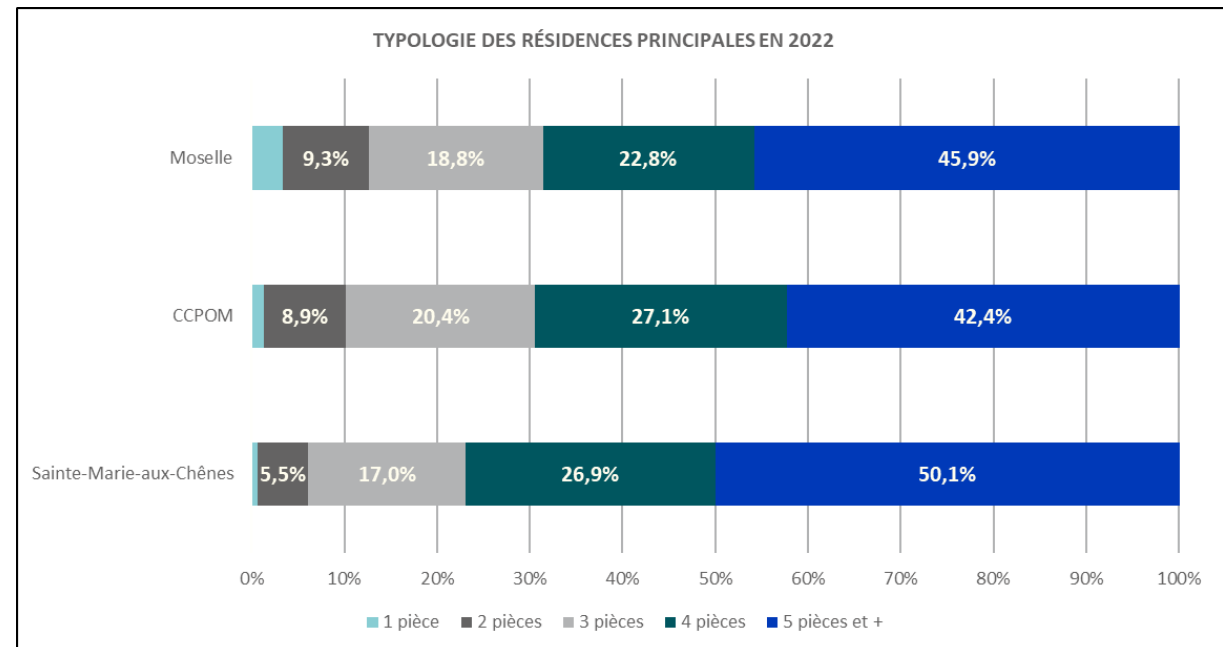
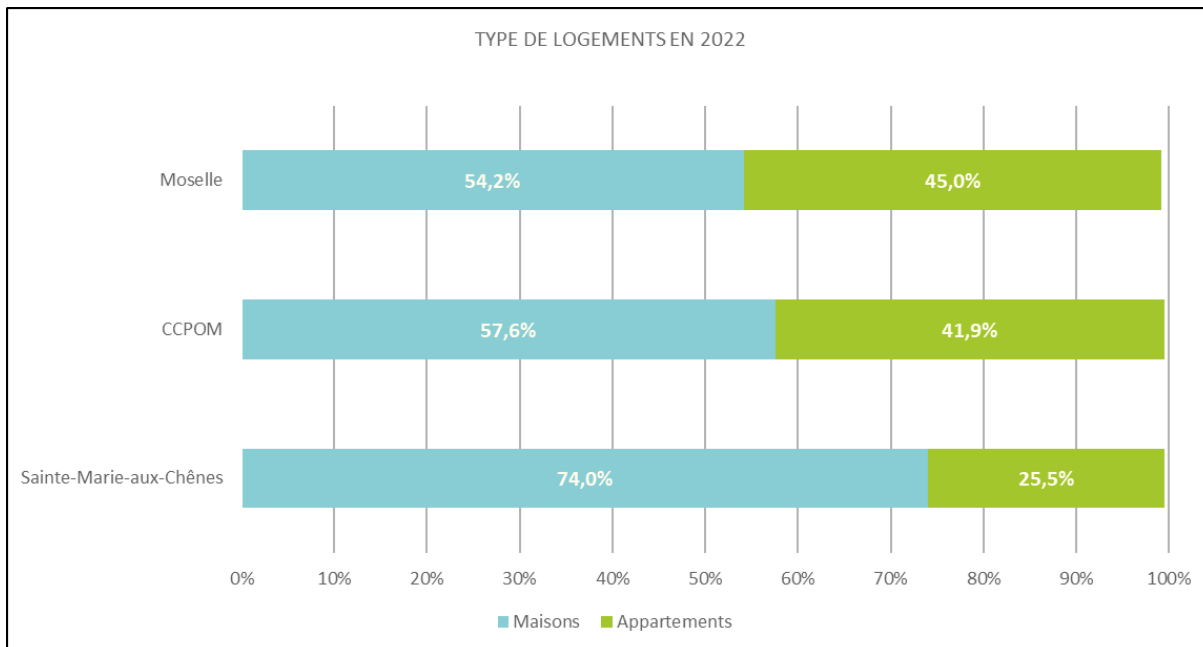
- 2 087 logements au total
- Taux de vacance faible (5,2%) en déclin depuis 2011 (6,1%)
- Des résidences principales largement majoritaires (93%)
- Un parc de logement qui progresse proportionnellement beaucoup plus rapidement à Sainte-Marie-aux-Chênes que sur le territoire de la CCAM ou dans le département depuis les années 2000
- Un parc de logements qui progresse à peine plus rapidement que la population, signe d'un desserrement très modéré des ménages



Contributions	2011-2016	%	2016-2022	%
Évolution totale	119	6,7	174	9,1
dû à l'effet taille des ménages	-3	-0,2	15	0,8
dû à l'effet démographique	122	6,9	159	8,3

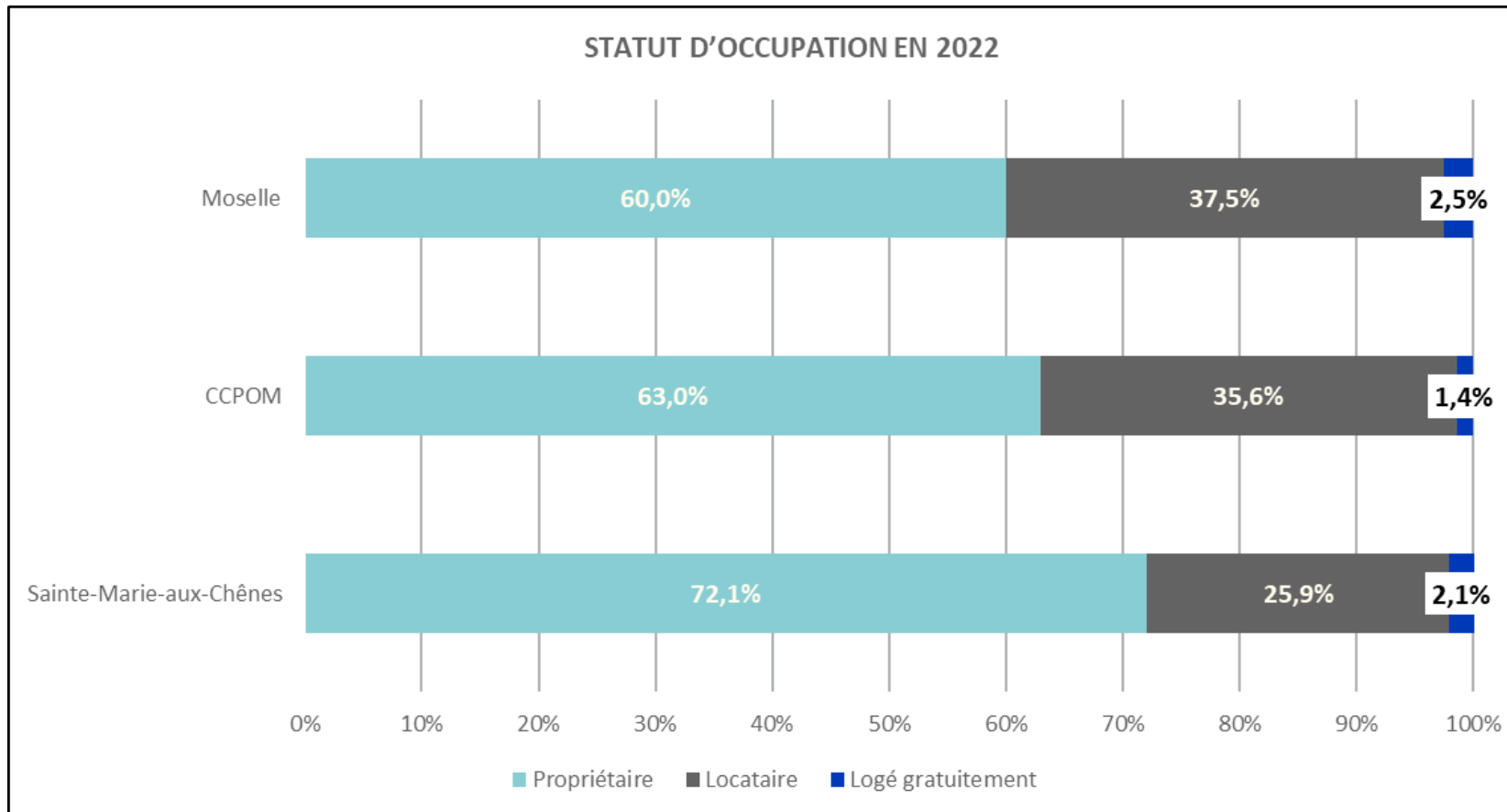
Analyse des données statistiques

- Une plus grande part de maisons individuelles en comparaison du département à cause de grandes communes très urbaines mais une part à peine moindre comparativement à la CCPOM, plus rurale
- Une dominante de logements de grande taille : plus de 3/4 du parc des résidences principales est constitué de logements de 4 pièces et plus ce qui est assez différent du reste de l'Arc Mosellan et du département
- Une relative déconnexion entre l'offre et les ménages : la taille des ménages a beaucoup diminué mais les grands logements restent la norme



Analyse des données statistiques

- Les locataires ont une place non négligeable (25,9%) mais moindre par rapport au reste de la CCPOM → même si la ville s'urbanise, Sainte-Marie-aux-Chênes reste une commune rurale et à l'échelle intercommunale c'est à Rombas, Amnéville et Moyeuvre-Grande que sont concentrés une grande partie des logements locatifs.

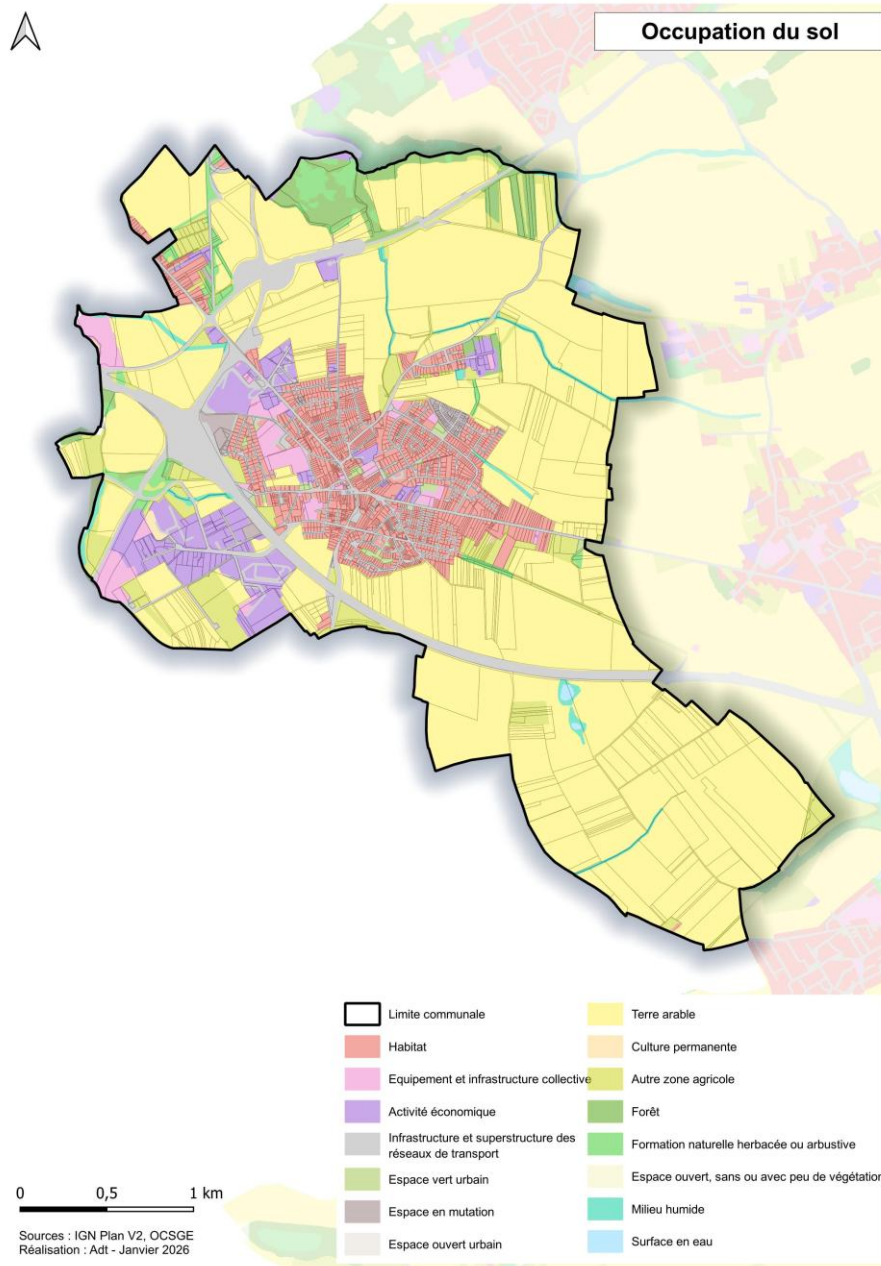


3.

Analyse urbaine

Analyse urbaine

Une ville dominée par les espaces agricoles



- Un peu plus du ¼ du ban communal est artificialisé
(en hausse de 12% depuis 2010, soit -28,98 ha)
- Plus de 2/3 du territoire est occupé des emprises agricoles
(en déclin de 3% depuis 2010, soit -27,41 ha)
- À peine 5% du territoire est constitué d'espaces naturels
(en déclin de 10% depuis 2010, soit -5,26 ha)

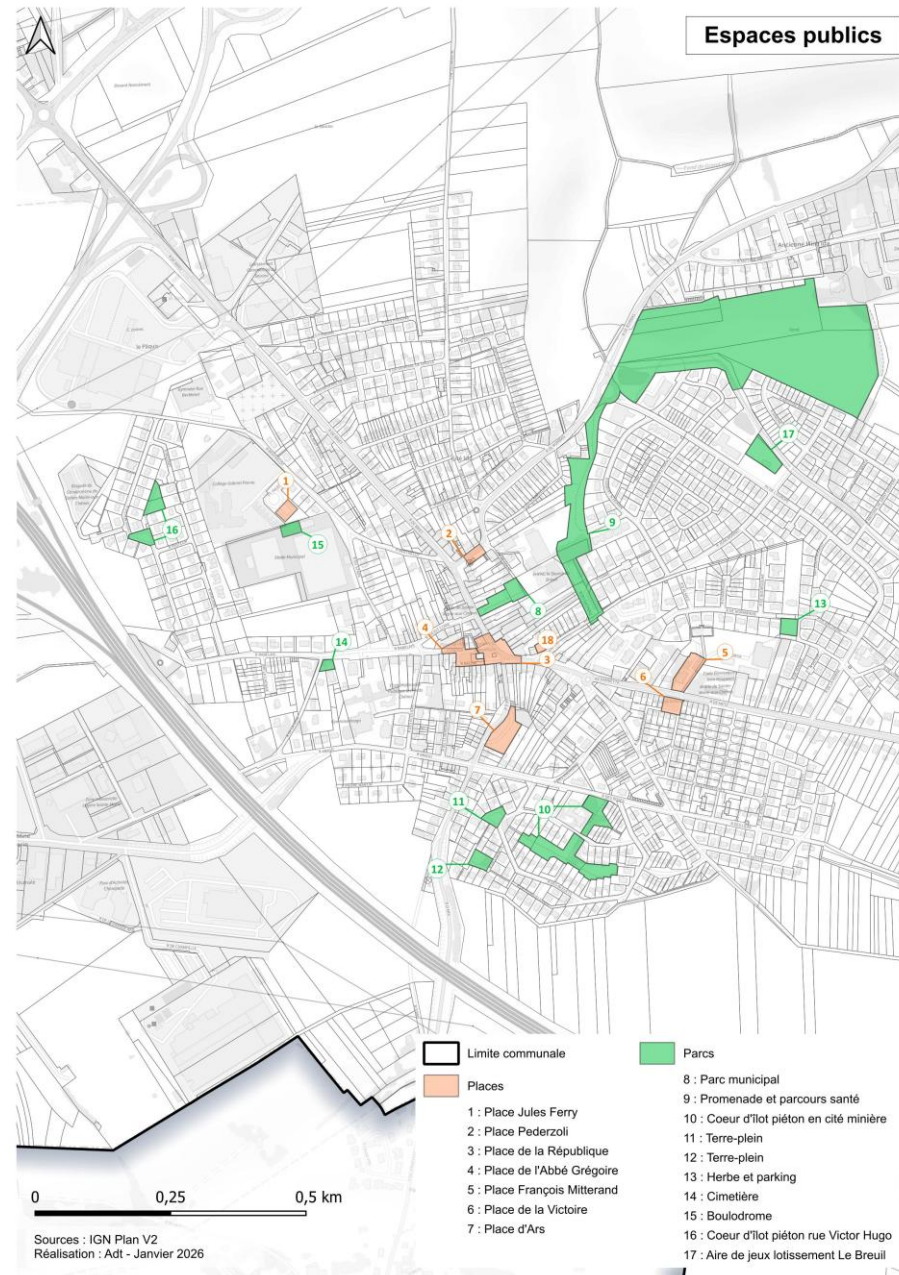
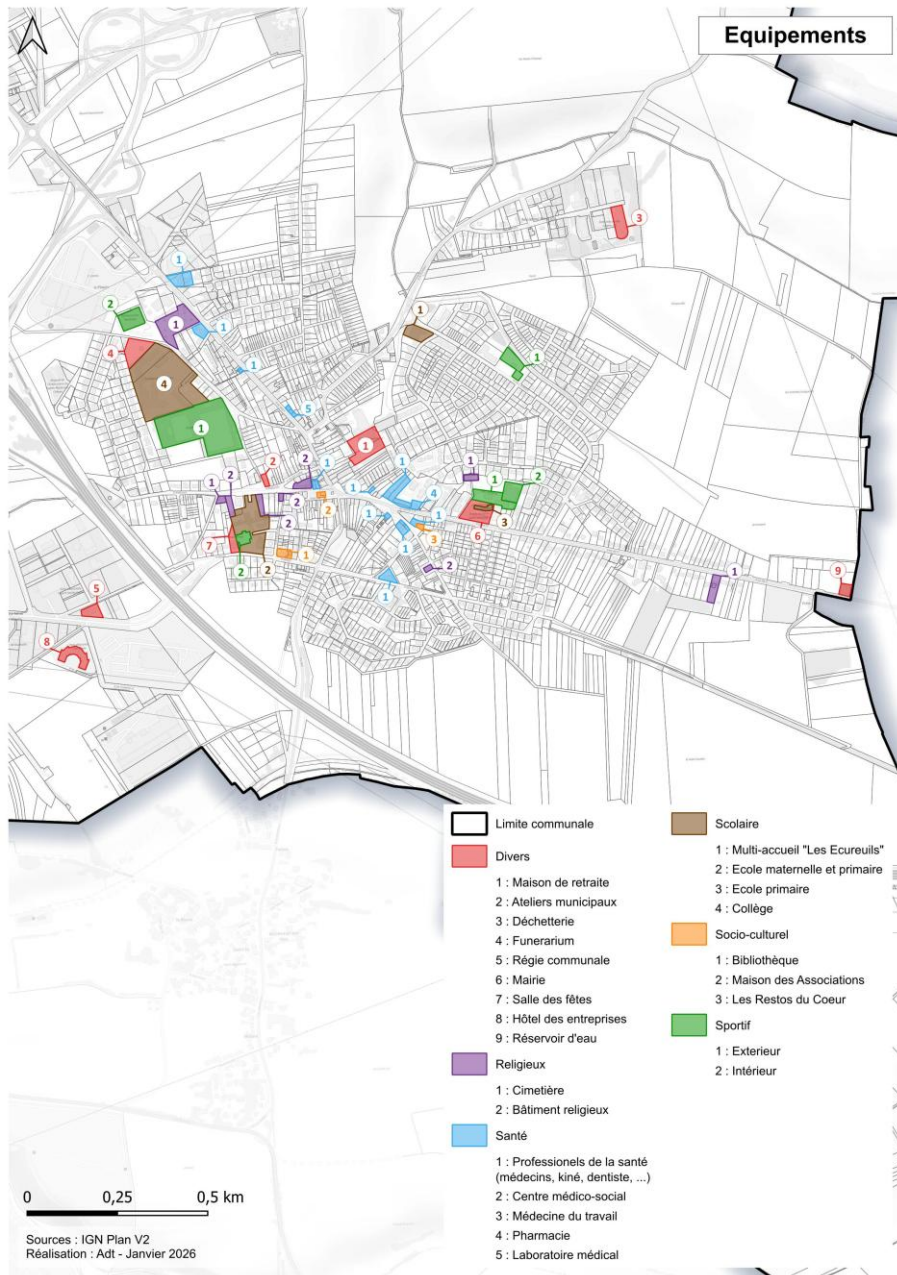
Analyse urbaine Une ville qui s'agrandit en lotissements et opérations groupées



- Quelques bâtiments très anciens situés en cœur de village
- Puis de l'habitat très groupé typique des cités minières jusque dans la première moitié du 20^{ème} siècle
- Depuis les années 1970, la ville s'étend en tâche d'huile au nord et au sud du noyau historique pour répondre au desserrement des ménages puis à la croissance démographique forte
- Des zones d'activités se développent également en périphérie de ville avec une accélération après 2000

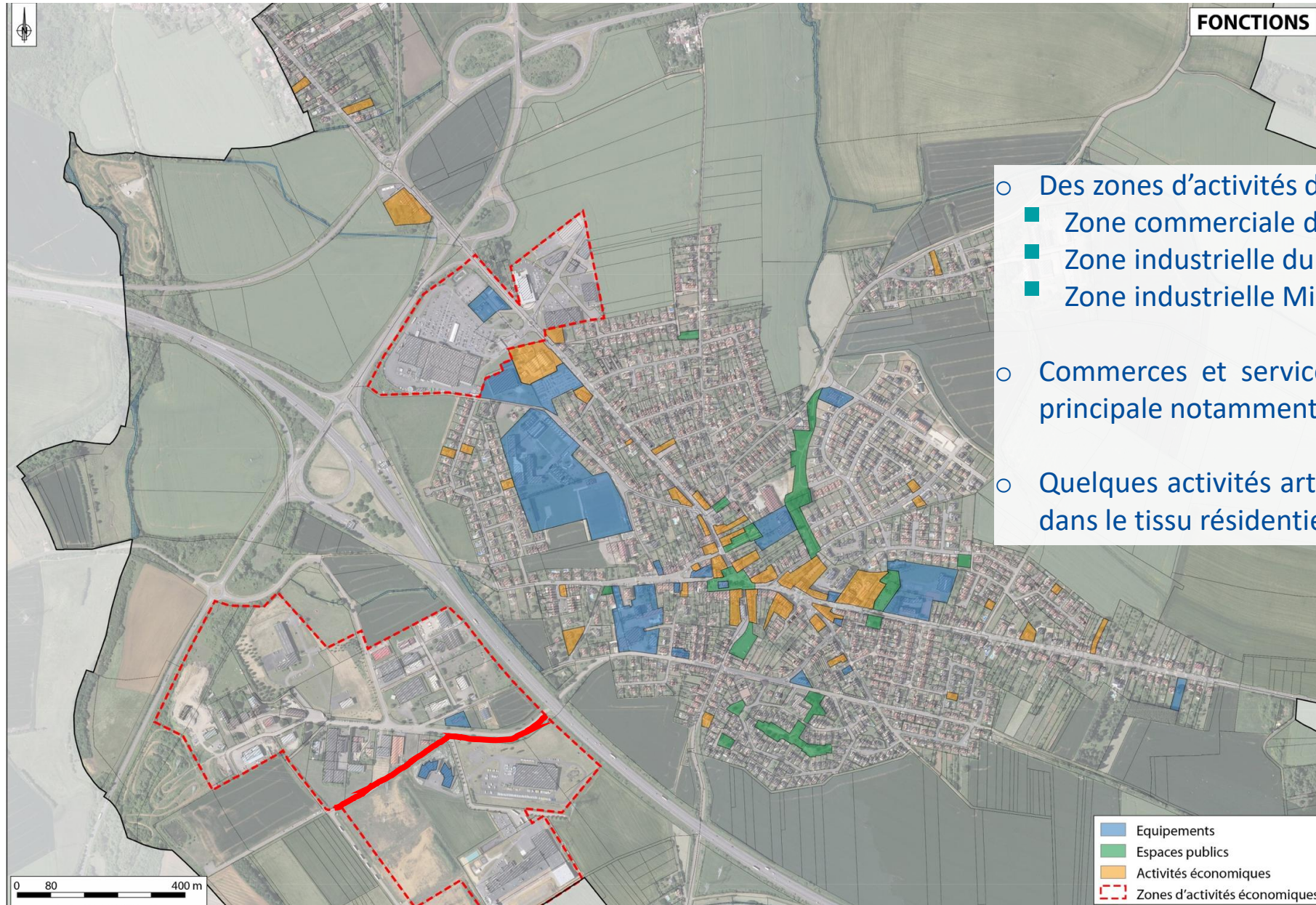
Analyse urbaine

Un niveau d'équipements et d'espaces publics a priori conforme à la taille de la commune



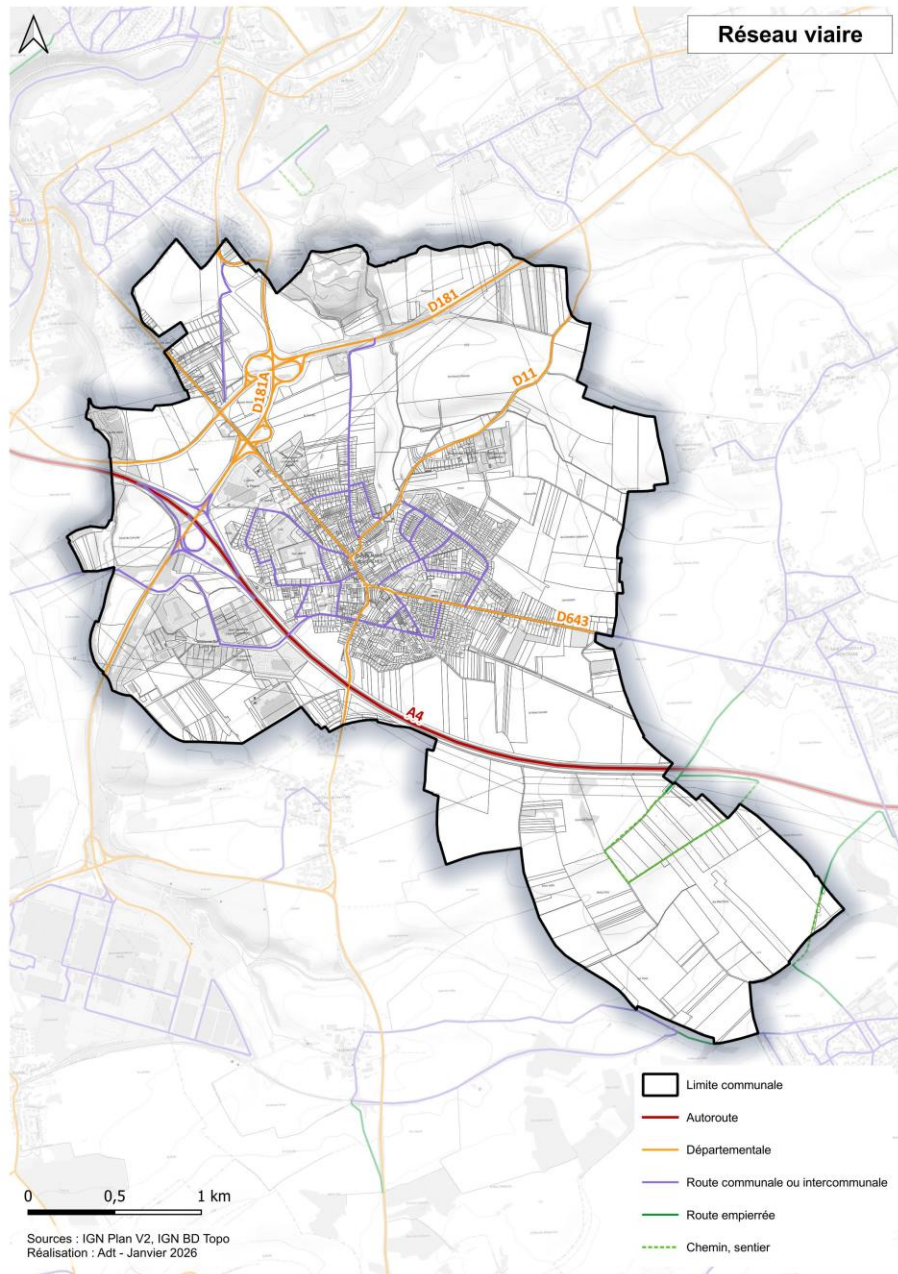
Analyse urbaine

Une commune bien pourvue en activités économiques



Analyse urbaine

Un territoire bien irrigué pour les déplacements motorisés, moins pour les alternatives



- Réseau routier automobile complet et dense
- En revanche réseau de mobilité active qui mérite d'être complété en termes d'aménagements dédiés (cheminements, sentiers, passages routiers sécurisés / sécurisants, pistes / bandes cyclables) et de lisibilité (signalisation, marquage au sol)
- Une aire de covoiturage sur le parking de la grande surface commerciale au nord de la commune
- Territoire irrigué par le réseau de TC « Fluo Grand Est » desservant l'axe principal du cœur de ville (RD643) mais pas de rotation très régulière pour une ville considéré comme centre urbain de services
- Stationnement automobile public semblant suffisant (environ un millier de places) mais peu d'équipements pour les transports alternatifs (pas de pistes cyclables mais deux espaces de stationnement pour les cycles, quelques bornes de recharge pour véhicules électriques)
- Souhait communal d'une liaison douce avec Saint-Privat-la-Montagne mais pas de fléchage de la CCPOM en ce sens pour le moment

Analyse urbaine Une nécessaire diminution de l'artificialisation des sols

Évolution annuelle de la consommation d'espaces par destination à Sainte-Marie-aux-Chênes (2011 - 2023)



Au niveau communal, selon les chiffres du Portail national de l'artificialisation des sols et la loi « Climat & Résilience » :

- 11,6 ha consommés sur la période de référence (01.01.2011-31.12.2020)
- Obligation de réduction d'au moins 50% entre 01.01.2021-31.12.2030 par rapport à 2011-2020
- Obligation de réduction d'au moins 50% entre 01.01.2031-31.12.2040 par rapport à 2021-2030
- **ATTENTION → artificialisation et extension ne sont pas des synonymes**

Merci de votre attention

